

SESSION ORDINAIRE DU 30 MARS 2015

CONVOCAION DU 24 MARS 2015

L'an deux mille quinze et le trente mars à 19h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel AUDEBERT, Maire.

Présents : Michel AUDEBERT, Maire – Astrid COTTÉ, 1^{ère} adjointe – Bertrand FLOURET, 2^{ème} adjoint – Gaëlle FAUCARD, 3^{ème} adjointe – Jean-Louis TERNIER, 4^{ème} adjoint – Valérie SENUT – Fabrice HOFFELIN – Marie-Chantal LOISY – Christophe CHAMPAULT – Séverine REY – Laurent CASANAVE – Christelle GAUVIN – Sandrine LOEILLET - Loïc GOURDON – Noël SEIDEL.

Secrétaire de séance : Loïc GOURDON.

Le compte-rendu de la séance précédente du 24 février 2015 est adopté.
Il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

1 – COMPTES GESTIONS 2014

M. Le Maire procède à la lecture des comptes de gestion 2014 établis par la Trésorerie des Aix d'Angillon.

Il est procédé en premier lieu à la lecture du compte de gestion Commune.

Après lecture et en avoir délibéré le conseil municipal, à 15 voix pour approuve le compte de gestion commune 2014.

M. Le Maire procède ensuite à la lecture du compte de gestion Assainissement.

Après lecture et en avoir délibéré le conseil municipal, à 15 voix pour approuve le compte de gestion Assainissement.

Enfin, M .Le Maire procède à la lecture du compte de gestion Logements sociaux.

Après lecture et en avoir délibéré le conseil municipal, à 15 voix pour approuve le compte de gestion Logements sociaux.

2 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

2-1 Compte administratif Commune 2014

Astrid COTTÉ présente le compte administratif 2014 Commune.

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Fonctionnement	618 170,98	814 072,84	+ 195 901,86
Investissement	120 733,26	246 324,41	+ 125 591,15
TOTAL	738 904,24	1 060 397,25	

Avec un reste à réaliser sur les dépenses d'investissement 2014 de 117 020,00 €

Hors de la présence de M. le Maire, le compte administratif de la commune, 2014, est adopté par 14 voix.

2-2 Compte administratif Assainissement 2014

Bertrand FLOURET présente le compte administratif 2014 Assainissement.

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Fonctionnement	28 805,83	58 303,75	+ 29 497,92
Investissement	44 525,33	18 051,00	- 26 474,33
TOTAL	73 331,16	76 354,75	

Avec un reste à réaliser sur les dépenses d'investissement 2014 de 10 785,00 €
Hors de la présence de M. le Maire, le compte administratif assainissement, 2014, est adopté par 14 voix.

2-3 Compte administratif Logements Place de l'Eglise 2014

Bertrand FLOURET présente le compte administratif 2014 Logements Sociaux.

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Fonctionnement	3 986,43	16 129,39	+ 12 142,96
Investissement	33 794,96	94 582,31	+ 60 787,35
TOTAL	37 781,39	110 711,70	

Avec un reste à réaliser sur les recettes d'investissement 2014 de 24 950,00 €
Hors de la présence de M. le Maire, le compte administratif logements sociaux, 2014, est adopté par 14 voix.

3 - AFFECTATION DES RESULTATS

3 - 1 Commune

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement capitalisé, soit 248 642,56 € comme suit :

- Chapitre 10 - compte 1068 (réserve investissement) : 138 481,57 €
- R 002 (excédent reporté) : 110 160,99 €
- D 001 (déficit investissement) : 21 461,57 €

Accord du Conseil par 15 voix.

3 – 2 Assainissement

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement capitalisé, soit 114 216,41 € comme suit :

- Chapitre 10 - compte 1068 (réserve investissement) : 13 810,85 €
- R 002 (excédent reporté) : 100 405,56 €
- D 001 (déficit investissement) : 3 025,85 €

Accord du Conseil par 15 voix.

3 – 3 Logements Sociaux

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement capitalisé, soit 12 142,96 € comme suit :

- R 002 (excédent reporté) : 12 142,96 €
- D 001 (déficit investissement) : 22 158,20 €

Accord du Conseil par 15 voix.

4 – VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES

Il est proposé de reconduire les taux 2014 (inchangés depuis 2003) :

- Taxe d'habitation : 12,50 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 14,89 %
- Taxe sur le Foncier non bâti : 33,59 %

Compte tenu des bases fournies par les Services Fiscaux, le produit attendu serait 318 137 €. Le Conseil Municipal adopte, par 15 voix, les taux proposés.

5 – SUBVENTIONS

M. Le Maire présente le travail réalisé par la commission des finances. A lecture des associations bénéficiaires pour l'année 2015, et à l'issue d'échanges, il est décidé pour l'élaboration du budget 2016, de proposer une méthodologie d'éligibilité des demandeurs au regard des orientations communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- article 65736	CCAS	4 000 €
- article 6574	Amis BPC du Cher	200 €
	PEP du Cher	50 €
	OGEC Ste Solange	14 000 €
	ADMR	100 €
	Facilavie	100 €
	SBPA Marmagne	471 €
	Haut comme 3 pommes	2 643 €
	Les P'tits bouts de Gy	5 214 €
	Prévention routière	100 €
	Association des paralysés de France	50 €
	Souvenir Français	50 €
	Jeunesses Musicales de France	100 €
	Ecole Musique Terres Vives	417 €
	Classe de neige Ecole Publique	5 500 €
	Voyage Ecole Ste Solange (10 enfants)	900 €
	Congrès des Sapeurs-Pompiers St Martin	250 €

Le montant des frais de fonctionnement par enfant de Vasselay fréquentant l'Ecole Privée Ste Solange est fixé, après débat, à 500 € pour 2015 (28 élèves).

6 – BUDGETS 2015

6 – 1 Budget commune

- Fonctionnement : 894 410,99 €
 - Investissement : 430 342,56 €
- Voir tableaux
Budget adopté par 15 voix.

6 – 2 Budget assainissement

- Fonctionnement : 139 605,56 €

Dépenses		
D 011	Charges à caractère général	10 800,00 €
D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 051,00 €
D 23	Virement à la section Investissement	110 754,56 €
	TOTAL	139 605,56 €
Recettes		
R 070	Vente de produits fabriqués	37 200,00 €
R 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €
R 002	Résultat de fonctionnement reporté	100 405,56 €
	TOTAL	139 605,56 €

- Investissement : 1 792 283,41 €

Dépenses		
D 020	Frais d'études	153 000,00 €
D 23	Travaux	1 634 257,56 €
D 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €
D 001	Report déficit investissement	3 025,85 €
	TOTAL	1 792 283,41 €
Recettes		
R 13	Subventions d'investissement	898 567,00 €
R 16	Emprunt	750 000,00 €
R 10	Dotations	14 910,85 €
R 021	Virement de la section d'exploitation	110 754,56 €
R 041	Opérations d'ordre	18 051,00 €
	TOTAL	1 792 283,41 €

Budget adopté par 15 voix.

6 – 3 Budget logements place de l'Eglise

- Fonctionnement : 22 308,96 €

Dépenses		
D 011	Charges générales	2 900,00 €
D 66	Charges financières	1 960,00 €
D 023	Virement section Investissement	17 448,96 €
	TOTAL	22 308,96 €
Recettes		
R 002	Résultat reporté	12 142,96 €
R 752	Loyers	10 166,00 €
	TOTAL	22 308,96 €

- Investissement : 49 148,96 €

Dépenses		
D 16	Emprunt	4 700,00 €
D 2031	Honoraires	500,00 €
D 2313	Travaux	21 790,76 €
D 001	Déficit investissement reporté	22 158,20 €
	TOTAL	49 148,96 €
Recettes		
R 13	Subventions	31 700,00 €
R 021	Virement de la section de fonctionnement	17 448,96 €
	TOTAL	49 148,96 €

Budget adopté par 15 voix.

7 – Contrat Ecole Ste Solange

Dans le cadre de la contractualisation Commune – Ecole Ste Solange, il est versé, à l'école, une subvention de 14 000 € (en 3 fois) pour la prise en charge des 28 enfants résidant à Vasselay.

A l'issue d'échanges relatifs au présent contrat, un travail d'analyse du coût / élève va être engagé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 14 voix pour et 1 abstention donne son accord pour un versement en plusieurs fois de la subvention à la Trésorerie des Aix d'Angillon.

8 – Renouvellement de la convention avec le Conseil Général pour l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement

M. Le maire rappelle les modalités de conventionnement avec le Conseil général relatif à l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 15 voix pour, donne son accord pour le renouvellement de la convention.

9 – Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18)

M. Le Maire présente la démarche d'achat groupé pour le marché de l'électricité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 14 voix pour et 1 abstention autorise M. Le Maire à adhérer au groupement.

10 – Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18) : plan REVE

M. Le Maire rappelle au conseil, le plan de financement établi par le SDE 18, concernant des travaux de rénovation d'éclairage public (Plan REVE).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 14 voix pour et 1 abstention, autorise M. Le Maire à signer le plan de financement.

11 - Taux de promotion pour les avancements de grade

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 15 voix pour, approuve les taux de promotion présentés.

12 - Création d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 15 voix pour, donne son accord à la création du poste de rédacteur principal 2^{ème} classe.

13 - Réhabilitation des logements sociaux

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le marché concernant les travaux de réhabilitation pour les logements sociaux. Il évoque les conditions de réalisation du chantier par l'Entreprise DE FREITAS impliquant le dépassement des délais par rapport au calendrier prévisionnel.

M. le Maire expose qu'à ce jour :

- La réception des travaux initialement prévue le 9 mai 2013, a été signée le 27 février 2015,
- Le code des marchés publics prévoit l'application de pénalités de retard à l'encontre de l'entreprise,
- Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'application des pénalités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la non-application des pénalités de retard à l'encontre de l'Entreprise DE FREITAS.

14 - Questions diverses

Un tour de table d'informations est proposé :

- Trail en terres Vives : un appel à candidature de bénévoles est rappelé pour se joindre à l'organisation du 1^{er} trail organisé par la CCTV à Menetou-Salon le 30 mai prochain. Tout volontaire est invité à s'inscrire à partir du site Internet de la CCTV. Un rappel sera également fait sur « Vasselay en bref »
- M. Le Maire informe le conseil que le 19 avril à 11h au CSC aura lieu une cérémonie pour fêter les 100 ans de M. CASSIER, doyen de la commune. Les invitations seront faites par la commission communication et l'organisation par la commission fêtes et cérémonies.
- La prochaine réunion de la commission communication aura lieu le jeudi 2 avril à 20h
- M. Le maire informe que le passage de bâton de la randonnée de la CCTV aura lieu le 16 avril.
- Nature 18 organise le 11 avril une visite guidée des jardins bio de l'Entr'aide berruyère.
- Bertrand FLOURET soumet un projet d'organisation d'un forum des associations de Vasselay. Ce moment pourrait être également l'occasion d'accueillir les nouveaux résidents de la commune. Cette organisation aurait pour 3^{ème} objectif d'inaugurer officiellement le préau nouvellement construit à la garderie. Une date pourrait être envisagée durant le mois de juin.
- La commission cérémonies se réunira le 13 avril à 18h30 ; la commission fleurissement se réunira le 14 avril à 18h30

La prochaine réunion du **Conseil municipal aura lieu le 20 avril 2015 à 19h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.